

Guide didactique

Présentation des documents et tâches des élèves

Témoign : Jeanne Zinenberg

Jeanne Zinenberg, née en 1926 en Pologne, elle vit en France d'où elle fuit en Suisse.
Elle est placée dans des camps d'internements pour réfugiés.



Jeanne Zinenberg vers la fin de la guerre (© Archives familiales) et en janvier 2020 (© D. Maurer)



Entretien réalisé à Paris en 2001 par N. Fink et M.-A. Schüpfer
© Cinémathèque Suisse et Association Archimob



Ma rencontre avec des témoins

L'élève visionne d'abord le témoignage et sélectionne deux thèmes à explorer parmi les quatre proposés ci-dessous :

- A. De la Pologne à la France
- B. Fuite vers la Suisse et passage de la frontière
- C. Accueil et internement
- D. Les derniers jours de la guerre et retour à la vie

Après avoir écouté le témoignage, l'élève répond à la question suivante :

Après avoir écouté ce témoignage, indique ce qui a retenu ton attention et explique pourquoi.

Réponse ouverte.

Puis l'élève prend connaissance de l'extrait suivant de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Moi j'avais la responsabilité de mon frère et de ma sœur. Quand tout a ça a été fini, c'est comme si toutes mes forces m'avaient abandonnée. Et je ne sais pas pourquoi je ne suis pas morte, tellement le choc a été violent. Et en même temps, j'ai aussi compris que, quelque part, mon enfance était finie... »

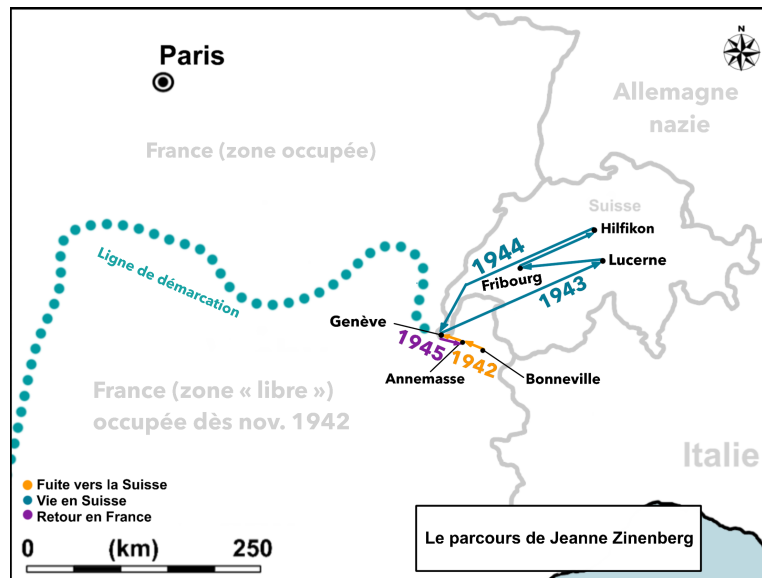
L'élève répond ensuite à la question suivante :

Pourquoi, selon toi, Jeanne Zinenberg affirme-t-elle que son « enfance était finie... » ?

Réponse ouverte.

L'élève prend connaissance de la biographie de Jeanne Zinenberg et de la carte de son parcours durant la guerre.

Jeanne Zinenberg, Schwok de son nom de jeune fille, est née le 2 janvier 1926 à Ozorków, en Pologne. En 1929, son père, tailleur de métier part s'installer en France, à Annemasse, où il est rejoint par Jeanne, sa mère et sa sœur vers 1930. La famille déménage ensuite à Bonneville, où naît le frère de Jeanne. La guerre éclate en 1939 : la France est vaincue par l'Allemagne nazie en 1940. Des lois antijuives sont alors mises en place par le gouvernement français de Vichy, qui collabore avec l'occupant allemand. En 1942, après la rafle du Vél' d'Hiv, Jeanne Zinenberg, qui a 16 ans, quitte Bonneville avec sa sœur et son frère et franchit illégalement la frontière suisse pour se réfugier chez l'oncle de son père. Quelques semaines plus tard, les parents de Jeanne franchissent à leur tour la frontière, aidés par des passeurs. Inscrite dans un premier temps dans une école de commerce à Genève, Jeanne Zinenberg est placée en 1943 dans un camp pour réfugiés à Lucerne, au Tivoli Hôtel, où les conditions de vie sont difficiles. Peu de temps après, elle est à nouveau déplacée, cette fois-ci au camp pour jeunes filles de la Chassotte, dans le canton de Fribourg. En 1944, Jeanne Zinenberg est envoyée au camp d'Hilfikon, dans le canton d'Argovie, avant de retourner à Genève où elle intègre l'École des beaux-arts. En 1945, à l'annonce de la capitulation allemande et de la fin de la guerre, Jeanne Zinenberg franchit à nouveau la frontière pour rejoindre son père à Bonneville.



Puis, l'élève classe dans l'ordre les événements de la chronologie personnelle de Jeanne Zinenberg.

Chronologie générale (carrés gris)

- 1929 : Crise économique
- 1933 : Hitler au pouvoir
- 1939 : Début de la Seconde Guerre mondiale
- 1940 : Invasion de la France
- 1944 : Libération de la France
- 1945 : Fin de la guerre
- 1946 : Procès de Nuremberg

Chronologie personnelle (carrés turquoise)

- 1926 : Naissance de Jeanne Zinenberg
- 1942 : Fuite vers la Suisse
- 1943 : Internement à l'hôtel Tivoli et à la Chassotte
- 1944 : Internement à Hilfikon
- 1945 : Retour en France

L'élève a commencé à générer son document de synthèse. Il-elle devra sélectionner quatre sources documentaires, parmi celles proposées, qui lui paraissent importantes. Ces sources lui permettront d'approfondir les thèmes choisis. Pour chaque document sélectionné, l'élève répondra à des questions.

NB : Les élèves ne consulteront donc pas nécessairement les mêmes documents.

THÈME A : DE LA POLOGNE A LA FRANCE

L'élève choisit deux documents parmi les cinq proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Documents A1

Photographie de famille prise en Pologne avant la guerre et extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg



Photo de famille prise en Pologne avant la guerre

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Ma famille est donc originaire de Pologne. (...) J'ai encore des souvenirs de Pologne et, je me souviens, et je m'en souviendrai jusqu'au dernier jour de ma vie, du visage de ma grand-mère paternelle, qui était une petite femme un peu rondouillarde, comme moi, blonde avec des yeux verts. Quand je l'ai vue pour la dernière fois de ma vie, sur le seuil de sa maison, elle nous a donné à ma sœur et à moi un petit sac bleu. (...) Mes parents bien sûr écrivaient à leur famille. On avait peu d'espoir de se revoir. C'est curieux, ça. (...) »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit de Jeanne Zinenberg, de la citation tirée de son interview et en observant la photographie, que te révèle-t-elle sur les liens familiaux avant le début de la guerre ?

Réponse ouverte.

Document A2

Photographie du père de Jeanne Zinenberg



Photographie du père de Jeanne (1936, lieu inconnu)

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit de Jeanne Zinenberg, indique les 3 réponses qui pourraient expliquer pourquoi son père a quitté la Pologne en 1929, pour s'installer à Annemasse et y exercer le métier de tailleur.

☒ Il avait l'espoir de se rapprocher de la famille Schwok vivant à Genève.

☒ Les conditions de vie pour les Juifs étaient meilleures en France qu'en Pologne.

☐ La guerre avait éclaté en Pologne et il a dû fuir.

☒ Il devait économiser de l'argent pour faire venir sa femme et ses enfants en France.

☐ Il a été embauché comme tailleur à Annemasse.

Réponse fermée. Les trois bonnes réponses doivent être sélectionnées.

Document A3

Extraits de l'interview de Jeanne Zinenberg

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« (...) Mes parents n'achetaient pas de journaux, mais on écoutait la radio. Mon père avait acheté une des premières radios de Bonneville et alors moi j'étais une fan de la radio. (...) Et alors, par la radio, j'étais tout à fait au courant et c'est moi qui expliquais à mes parents parce que, eux, ne comprenaient pas toujours bien ce qui se passait. Et c'est moi qui ai presque obligé toute la famille à prendre conscience du danger mortel dans lequel nous étions. (...) »

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« (...) mon frère, ma sœur et moi nous sommes partis tout seuls en Suisse, parce que nous avions des cousins qui habitaient à Annemasse, qui eux étaient Suisses (...), réfugiés de Paris. Et ils nous ont dit : "Il faut absolument partir". (...) les lois de Vichy, on les entendait quand même. Il y avait des édits¹ à la mairie. (...) On a été obligés de se présenter à la mairie pour être recensés. Donc là, vous savez quand même qu'il se passe quelque chose. (...) Et puis, je pense que mes parents, à ce moment-là, au début de la guerre, recevaient des lettres, encore un peu, de leurs parents. (...) »

¹ Texte de loi

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit de Jeanne Zinenberg et des citations tirées de son interview, indique les cinq moyens de communication principalement utilisés en France au début de la guerre ?

- ☒ La radio
- ☒ La presse écrite
- ☒ Les édits et documents officiels
- ☒ Les lettres de proches
- ☐ La télévision
- ☒ Le bouche-à-oreille
- ☐ Internet

Réponse fermée. Les cinq bonnes réponses doivent être sélectionnées.

Document A4

Article du journal de Genève du 15 juillet 1942 et sa transcription

Mesures contre les Juifs en France occupée

Paris, 15. — (Havas-Ofi.) Les autorités allemandes publient l'avis suivant : En vertu du premier paragraphe de la 9^{ème} ordonnance du 9 juillet 1942 édictant des mesures à l'égard des Juifs, il est interdit aux Juifs de fréquenter les établissements publics et d'assister aux manifestations publiques dont la liste suit. Cette mesure entre immédiatement en vigueur : 1) restaurants et lieux de dégustation de toutes sortes; 2) cafés, salons de thé, bars; 3) théâtres; 4) Cinémas; 5) concerts; 6) music-halls et autres lieux de plaisir; 7) cabines de téléphones publics; 8) marchés et foires; 9) piscines et plages; 10) musées; 11) bibliothèques; 12) expositions; 13) châteaux-forts, châteaux historiques, ainsi que tous autres monuments

(Havas-Ofi.) Les autorités allemandes publient l'avis suivant : En vertu du premier paragraphe de la 9^{ème} ordonnance du 9 juillet 1942 édictant des mesures à l'égard des Juifs, il est interdit aux Juifs de fréquenter les établissements publics et d'assister aux manifestations publiques dont la liste suit. Cette mesure entre immédiatement en vigueur : 1) restaurants et lieux de dégustation de toutes sortes; 2) cafés, salons de thé, bars; 3) théâtres; 4) Cinémas; 5) concerts; 6) music-halls et autres lieux de plaisir; 7) cabines de téléphones publics; 8) marchés et foires; 9) piscines et plages; 10) musées; 11) bibliothèques; 12) expositions; 13) châteaux-forts, châteaux historiques, ainsi que tous autres monuments

Article tiré du Journal de Genève du 15 juillet 1942

Transcription de l'article du journal de Genève du 15 juillet 1942 :

« Mesures contre les Juifs en France occupée

Paris, 15. — (Havas-Ofi.) Les autorités allemandes publient l'avis suivant : En vertu du premier paragraphe de la 9^{ème} ordonnance du 9 juillet 1942 édictant des mesures à l'égard des Juifs, il est interdit aux Juifs de fréquenter les établissements publics et d'assister aux manifestations publiques dont la liste suit. Cette mesure entre immédiatement en vigueur : 1) restaurants et lieux de dégustation de toutes sortes; 2) cafés, salons de thé, bars; 3) théâtres; 4) Cinémas; 5) concerts; 6) music-halls et autres lieux de plaisir; 7) cabines de téléphones publics; 8) marchés et foires; 9) piscines et plages; 10) musées; 11) bibliothèques; 12) expositions; 13) châteaux-forts, châteaux historiques, ainsi que tous autres monuments

Tâche de l'élève :

En analysant cet article de journal et en le comparant au récit de Jeanne Zinenberg, indique les interdictions dont sont victimes les Juifs suite à la proclamation des lois antijuives de 1942.

Réponse ouverte.

présentant un caractère historique; 14) manifestations sportives, soit comme participants, soit comme spectateurs; 15) champs de courses, locaux de paris mutuels; 16) lieux de camping.

Signé : Der höhere S.S. und Polizeiführer in Bereich des Militärsbefehlshaber in Frankreich. »

THÈME B : FUITE VERS LA SUISSE ET PASSAGE DE LA FRONTIÈRE

L'élève choisit deux documents parmi les quatre proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Document B1

Article du Journal de Genève du 9 décembre 1942 et sa transcription

EN FRANCE
Une loi de résidence pour les Juifs
Vichy, 8. — Aux termes d'une loi du 9 novembre 1942, publiée au Journal officiel du 8 décembre, tout étranger considéré comme Juif au regard de la loi est astreint à résider sur le territoire de la commune où il a sa résidence habituelle et ne peut en sortir que s'il est porteur d'un titre de circulation délivré par les autorités de police.
Toute infraction aux dispositions de ladite loi sera punie d'un emprisonnement de un à six mois et d'une amende de 200 à 10.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. Les contrevenants seront dans tous les cas l'objet de mesures d'internement administratif.

Article du Journal de Genève du 9 décembre 1942.

Transcription de l'article du journal de Genève du 9 décembre 1942 :

« **En France – Une loi de résidence pour les Juifs**

Vichy, 8. — Aux termes d'une loi du 9 novembre 1942, publiée au journal officiel du 8 décembre, tout étranger considéré comme Juif au regard de la loi est astreint à résider sur le territoire de la commune où il a sa résidence habituelle et ne peut en sortir que s'il est porteur d'un titre de circulation délivré par les autorités de police.

Toute infraction aux dispositions de ladite loi sera punie d'un emprisonnement de un à six mois et d'une amende de 200 à 10.000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. Les contrevenants seront dans tous les cas l'objet de mesures d'internement administratif. »

Tâche de l'élève :

En analysant cet article de journal et en le comparant au récit de Jeanne Zinenberg, explique quels sont les dangers pour les Juifs qui voulaient quitter leur domicile ou passer une frontière.

Réponse ouverte.

Documents B2

Photographies du poste-frontière des Verrières et d'un casque de l'armée suisse, en 1940



Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit de Jeanne Zinenberg et en observant les deux photographies, explique pourquoi elle a cru se retrouver en face d'un soldat allemand au moment de traverser le ruisseau marquant la frontière entre la France et la Suisse.

Réponse ouverte.

À gauche : poste-frontière suisse des Verrières, à Neuchâtel, en 1940

À droite : un casque allemand de 1940

Document B3

Photographie du camp du stade de Varembe, à Genève, en 1942



Réfugiés dans le camp du stade de Varembe, à Genève, en 1942

Tâche de l'élève :

En observant cette photographie et en la comparant au récit de Jeanne Zinenberg, selon toi, quelles sont les conditions d'accueil des réfugiés juifs qui ont passé la frontière suisse ?

Réponse ouverte.

Document B4

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Et c'est après notre départ, peut-être deux ou trois semaines après, c'est vous dire qu'il était quand même temps de partir, que le lieutenant de la gendarmerie de Bonneville, dont je ne sais ni le nom ni rien, et c'est bien triste parce que j'aurais bien voulu le remercier, est venu un jour chez mes parents et a dit : "Monsieur Schwok, j'ai reçu la liste des gens que je dois déporter, et vous êtes sur la liste et je ne viendrai pas vous arrêter." »

Donc il leur a donné un passeur pour passer en Suisse. Et ça n'a pas réussi du tout. Ils ont été pris et ils sont tombés aux mains des miliciens. (...) Cet homme extraordinaire est parti à Annemasse, où ils étaient emprisonnés, a été les réclamer à la milice (...) ils ont rendu mon père et ma mère et en sortant de là, il avait déjà préparé une autre équipe de passeurs et cette fois-ci ils sont passés très difficilement, par la montagne : ma mère, je sais qu'elle a failli en mourir, tellement c'était dur, parce que c'était quelques mois après, et je pense que c'était déjà l'hiver. (...) Mes parents, je ne sais absolument pas comment ils sont arrivés, comment ils ont été reçus en Suisse, par les mêmes gens que nous, probablement. »

Tâche de l'élève :

Dans son témoignage, Jeanne Zinenberg parle d'un lieutenant de gendarmerie dont elle aurait aimé connaître le nom. Quelle a été l'attitude de ce lieutenant ? Choisis deux réponses.

- ☐ Il a dénoncé ses parents auprès de la milice.
- ☒ Il a sauvé ses parents des mains de la milice.
- ☒ Il a trouvé une nouvelle équipe de passeurs.
- ☐ Le lieutenant n'a rien pu faire pour les parents de Jeanne.

Réponse fermée. Les deux bonnes réponses doivent être sélectionnées.

THÈME C : ACCUEIL ET INTERNEMENT

L'élève choisit deux documents parmi les quatre proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Documents C1

Photographie de famille et extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg



De gauche à droite : Jeanne, sa sœur Paulette, son frère Maurice et sa mère Sarah (le père de Jeanne, Szlama, n'est pas sur la photo). Photographie prise au pont du Mont-Blanc à Genève, pendant la guerre (date précise inconnue, probablement en 1943).

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« C'était la rentrée alors immédiatement, mon frère et ma sœur ont été scolarisés, et moi aussi. (...) Je suis restée, je ne sais pas, peut-être, peut-être même pas deux trimestres dans cette école. C'est là où j'ai appris mes rudiments d'allemand, où j'ai eu plein de copines. J'ai été très très bien reçue, moi, dans cette école (...) L'école de commerce de la rue de la Servette. (...) Je me suis bien intégrée au groupe, je me rappelle qu'on avait même fait du théâtre et puis j'avais une copine (...) j'ai été invitée chez elle. (...) Je me sentais très heureuse à cette époque-là. Ça a été des mois d'enfance normale (...) Mes parents, ils avaient un tout petit petit appartement (...) On était un peu dispersés, mais on était ensemble, on mangeait ensemble (...) »

Tâche de l'élève :

En t'aidant de la photographie, de l'extrait de l'interview et en les comparant avec le récit de Jeanne Zinenberg, explique pourquoi elle considère cette période comme une « enfance normale » ?

Réponse ouverte.

Documents C2

Photographie l'hôtel Tivoli à Lucerne et extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg



L'hôtel Tivoli à Lucerne, en 1944

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« On n'avait pas de médecin. (...) Et aucun soin (...). Moi j'étais devenue extrêmement faible, et puis on mangeait extrêmement mal. (...) On était très entassées. (...) C'est ça aussi qui est horrible dans les camps : vous n'avez jamais plus un moment d'intimité, parce qu'on était quatre ou cinq par chambre, choisies au petit bonheur la chance. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant de la photographie, de l'extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg et de son récit, choisis une ou plusieurs propositions qui, selon toi, décrivent les conditions de vie les plus pénibles pour les réfugiées internées à l'hôtel Tivoli.

- ☐ Les réfugiées n'avaient pas accès aux soins médicaux.
- ☐ Les réfugiées dormaient sur des lits de camp.
- ☐ La population de Lucerne ne tissait aucun lien avec les réfugiées.
- ☐ Les réfugiées ne pouvaient sortir du camp qu'une seule fois par semaine.
- ☐ Les réfugiées n'avaient aucune intimité.

Réponse libre. Plusieurs choix possibles.

Documents C3

Photographie de réfugiées de l'hôtel Tivoli et extraits de l'interview de Jeanne Zinenberg



Réfugiées au camp de l'hôtel Tivoli en 1944

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Il n'y avait que des femmes (...) des jeunes filles (...). J'étais une des plus jeunes de ce camp (...). »

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Il faut vous dire que moi j'étais une des rares filles qui avait encore des parents. Les autres, elles ne savaient même pas ce que leurs parents étaient devenus. Puis il y avait des femmes plus âgées dans ce camp-là, avec qui on n'avait pas beaucoup de rapports. C'était beaucoup de Juives qui venaient de Belgique, de Hollande, (...) des juives allemandes. »

Tâche de l'élève :

D'après ces extraits du témoignage de Jeanne Zinenberg et la photographie, décris qui étaient les autres personnes au camp de l'hôtel Tivoli.

Réponse ouverte.

Documents C4

Photographie de Jeanne Zinenberg et d'une amie et extraits de son interview



Photographie de Jeanne Zinenberg (à droite) et de son amie Andrée Levkowitch (à gauche) prise à la Chassotte en 1944.

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Alors je vais vous dire, d'ailleurs moi ça m'a un peu sauvée parce que J'ai eu une amie, (...) Andrée Levkowitch, qui était plus âgée que moi, et qui a peut-être compris que moi j'étais presque perdue là-dedans. Je ne sais pas si je me serais suicidée vous savez. Peut-être. (...) Et elle m'a sauvée dans ce sens qu'elle était très cultivée. Elle a commencé à me parler mais comme une grande sœur (...) Et après on est parties ensemble à la Chassotte. Mais à la Chassotte, j'étais déjà plus aguerrie. »

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« J'avais des angines terribles. (...) Et on n'avait absolument rien pour me soigner. (...) On était très très mal nourries à la Chassotte. (...) Il y avait des jours où moi j'allais même pas à table, tellement ça me dégoûtait. (...) Moi je vivais avec les boîtes de sardines que

Tâche de l'élève :

En t'aidant des extraits de l'interview de Jeanne Zinenberg, de la photographie et de son récit, sélectionne les trois affirmations correctes.

- ☐ Les réfugiées ont suffisamment à manger.
- ☒ C'est grâce à l'amitié que Jeanne tient le coup.
- ☐ Jeanne a du plaisir à rencontrer des jeunes femmes de pays différents.
- ☐ Les réfugiées sont certaines de retrouver leurs familles après la guerre.
- ☒ Les conditions de vie pour les réfugiées sont parfois à la limite du supportable.
- ☐ Les réfugiées peuvent s'acheter ce dont elles ont besoin grâce à leur salaire.
- ☒ Les jeunes filles internées étaient séparées de leurs parents même s'ils étaient aussi en Suisse.

Réponse fermée. Les trois bonnes réponses doivent être sélectionnées.

m'envoyait mon père et les boîtes de Nestlé que l'on faisait bouillir, avec mes copines. (...) »

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Il y avait des clans qui se formaient, entre celles qui parlaient français, les Belges, les Hollandaises (...) des filles qui avaient déjà vécu des choses tellement terribles, et pourtant elles ne supportaient pas la Chassotte. Ça été un lieu de prison. »

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

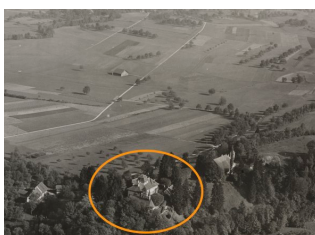
« Vous savez, quand on est jeune on se déshabituait aussi, puis on n'avait plus vraiment envie de vivre non plus. Il y avait plein de filles dont les parents avaient disparu depuis des années qui ne savaient pas si elles avaient encore quelqu'un au monde. Mais vous vous rendez compte ce que c'est comme horreur ce truc ? »

THÈME D : LES DERNIERS JOURS DE LA GUERRE ET RETOUR À LA VIE

L'élève choisit deux documents parmi les six proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Document D1

Photographie aérienne de Hilfikon et de son château



Photographie aérienne de Hilfikon et de son château (entouré en orange) (date précise inconnue)

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit de Jeanne Zinenberg et de la photographie, sélectionne les deux affirmations qui expliquent le choix de ce lieu pour interner des réfugiées.

- ☒ Hilfikon est un endroit isolé et éloigné des villes.
- ☐ Hilfikon est un lieu que l'armée suisse peut facilement surveiller.
- ☒ Le château d'Hilfikon est suffisamment grand pour accueillir des réfugiées.
- ☐ On employait les réfugiées pour travailler dans les fermes des environs.

Réponse fermée. Les deux bonnes réponses doivent être sélectionnées.

Documents D2

Photographie de femmes réfugiées au château de Hilfikon et extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg



Groupe de jeunes femmes réfugiées au château de Hilfikon en 1944-1945 (date précise inconnue)

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Mais il y avait cette femme [Charlotte Weber, la directrice du home], qui était quand même une femme d'une autre valeur, qui nous a respectées, qui a essayé, dans la mesure du possible, de nous rendre la vie un peu moins moche. (...) Elle était très gentille. On avait une radio, on pouvait même écouter de la musique (...) Elle a par tous les moyens essayé d'adoucir notre vie, cette femme-là (...) Et mon père il était au désespoir, parce que quand même il voyait dans quel état j'étais. Et je pense que quand il a vu ma mère, il a dû lui écrire, et il a dû lui dire il faut faire quelque chose pour la sortir de là (...). Et cependant notre vie était bien meilleure à Hilfikon. Parce que cette femme [Charlotte Weber, la directrice du home], (...) elle avait organisé quelque chose. (...) Et bien elle nous permettait une fois par mois de faire un bal dans notre château, et les garçons venaient. Et alors on dansait, c'était absolument divin. (...) »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit de Jeanne Zinenberg, de la photographie et de l'extrait de son interview, explique en quoi son séjour lui paraît moins pénible que dans les précédents lieux d'internement.

Réponse ouverte.

Documents D3

Photographie d'une rue de Genève à la fin de la guerre, article du Journal de Genève le 8 mai 1945 et extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg



Le spectacle dans les rues

Les clairs flots dormaient sous le premier soleil d'après-midi. La nouvelle fut d'abord chuchotée, on était perplexe à son sujet, presque timide. Enfin elle prit corps. Elle voyagea. Et les premiers effets, comme on l'imagine, furent des attroupements, des balcons pavoisés, des monômes qui se formaient spontanément. Très rapidement la rumeur s'enfla dans la ville, où les employés les plus vénaux sentaient de joie cependant que toujours sentimentales, d'obèses personnes s'attroupaient sur les vanités du monde. Cette heure où on avait tant guetté était arrosée d'un lourd soleil, signe et préfiguration d'un autre bonheur ! Il y a des gens qui rient, d'autres se chuchotent, certains hurlent ; mais il y en a aussi qui vendent des petits drapeaux, de toutes les couleurs, de toutes les formes ; américains, anglais, français ; voilà : ce sont une petite industrie souterraine que couvait notre ville ?

À gauche : une rue de Genève à l'annonce de la fin de la guerre. À droite : article du Journal de Genève (8 mai 1945).

Transcription de l'article du Journal de Genève du 8 mai 1945 :

« Le spectacle dans les rues

(...) La nouvelle fut d'abord chuchotée, on était perplexe à son sujet, presque timide. Enfin elle prit corps. Elle voyagea. Et les premiers effets, comme on l'imagine, furent des attroupements, des balcons pavoisés, des monômes qui se formaient spontanément. Très rapidement la rumeur s'enfla dans la ville, où les

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit de Jeanne Zinenberg, de l'extrait de son interview, de la photographie et de l'article du Journal de Genève, sélectionne parmi les affirmations suivantes celles qui, selon toi, décrivent le mieux l'état d'esprit des gens ce 8 mai 1945. Plusieurs réponses sont possibles.

L'état d'esprit des gens reflète...

- ☐ leur joie d'apprendre la fin de la guerre.
- ☐ leur soulagement de ne plus être menacés.
- ☐ leur bonheur de retrouver la liberté.
- ☐ leur envie de fêter cet événement.

Réponse libre. Plusieurs choix possibles.

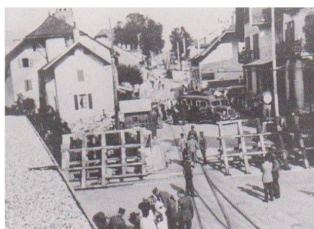
employés les plus vénérables sautaient de joie cependant que toujours sentimentales, d'obèses personnes péroraient sur les vanités du monde. (...) Il y a des gens qui rient, d'autres se chicanent, ceux-là hurlent ; mais il y en a aussi qui vendent des petits drapeaux, de toutes les couleurs, de toutes les formes ; américains, anglais, français (...). »

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Le 8 mai 1945, j'étais à l'École des Beaux-Arts et tout d'un coup, tout le monde, je ne sais pas comment, a su que les Allemands s'étaient rendus. Et d'un seul coup, d'un seul, toute l'école est sortie (...) et on est arrivés en plein centre-ville, il y a quelques étudiants qui sont partis casser les vitres du consulat allemand, ce qui était un peu naïf, et on a fait ce qu'on appelle en Suisse un monôme. (...) Tous les jeunes se sont retrouvés là, en train de brailler, et on a tellement fait un boucan, on a même renversé un tram je crois, dans notre liesse. Ça a été extraordinaire. C'était, mais comment vous expliquer ça, un tel bonheur ! (...) Mais nous, c'est comme si une chape de plomb s'était levée et on avait le sentiment qu'on était redevenus des êtres humains, ce dont on nous avait persuadés qu'on n'était plus. Et ça, c'est quand même un des jours les plus heureux de ma vie. »

Documents D4

Photographie de la douane de Moillesullaz et extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg



Douane de Moillesullaz (GE) vue du côté suisse (date précise inconnue)

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Et un beau matin, j'ai mis ma petite veste, c'était au mois d'août, et mon petit chapeau, parce qu'une fille de bonne famille ne sort pas comme ça. Mes petits gants blancs. J'ai pris ma brosse à dents, et peut-être vingt francs, ou je sais pas, enfin pas suisses. Quelqu'un m'a donné vingt francs français je crois. Et je suis arrivée à la frontière à Moillesullaz parce que ça c'est quand même un exploit. Je suis descendue du tram, j'ai foncé sur le douanier qui était là, qui devait être bernois à mon avis. À toute allure, je lui dis : "Monsieur, j'ai une commission urgente à faire au chef de douane de la douane française, j'en ai pour deux minutes." Avant qu'il ait réalisé, j'avais traversé la frontière et j'étais rentrée dans la douane. Et là je me suis retrouvée... qu'est-ce que je fais maintenant ? Il n'y avait personne. Je me suis dit, si je rencontre un douanier, c'est sûr qu'il me met en prison. (...) Je me suis retrouvée sur la route d'Annemasse, courant comme une dératée. Je suis arrivée à Annemasse, je crois que j'avais

Tâche de l'élève :

En t'aidant de la photographie et de l'extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg, comment se déroule son retour en France ? Indique les réponses correctes.

- ☒ Elle franchit la frontière de façon illégale.
- ☐ Elle est aidée par un douanier bernois.
- ☐ Son père l'aide à passer la frontière.
- ☒ Elle fuit la Suisse pour retrouver son père.

Réponse fermée. Les deux bonnes réponses doivent être sélectionnées.

Ma rencontre avec des témoins

même pas assez d'argent pour prendre le tram. Et je suis arrivée à Annemasse (...). Et mon père est venu me chercher. »

Documents D5

Photographies de Jeanne Zinenberg et extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg



À gauche : Jeanne Zinenberg pendant la guerre (date précise inconnue). À droite : Jeanne Zinenberg témoignant en 2001

Extrait de l'interview de Jeanne Zinenberg :

« Pour ces policiers, nous n'étions pas des enfants comme les autres. Parce que nous étions juives, nous n'avions aucune valeur. On pouvait nous humilier, nous effrayer, nous faire du mal. Et on avait le droit de le faire, comme si nous le méritions. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant de la citation et du récit de Jeanne Zinenberg, sélectionne parmi les affirmations ci-dessous celle qui décrit le mieux ton sentiment maintenant que tu connais son histoire.

Raconter son histoire permet...

- ☐ de ne pas oublier ce qui s'est passé.
- ☐ de tisser un lien plus concret, plus vivant avec le passé.
- ☐ de compléter ce que l'on peut apprendre dans les manuels d'histoire.
- ☐ de découvrir des événements historiques à l'échelle d'une personne.
- ☐ d'apprendre du passé pour que de tels événements ne se reproduisent plus.
- ☐ de se souvenir des victimes, notamment celles dont il ne reste aucune trace.
- ☐ de comprendre à quelles difficultés étaient exposés les réfugiés.

Réponse libre. Plusieurs choix possibles.

Document D6

Citation de Jeanne Zinenberg

Citation de Jeanne Zinenberg :

« On a commencé à apprendre les horribles nouvelles. Les gens de la famille tous disparus. Et puis on a appris bien plus tard, par mon oncle qui lui est parti en Russie (...) et quand il est revenu en Pologne (...) quand il a voulu aller à la maison de son père, le Polonais qui l'occupait lui a dit : "Fiche le camp de là sinon je t'égorge". Et c'est là qu'il a appris que mon grand-père maternel, un petit vieux (...) et que ma grand-mère maternelle ont été enterrés vivants dans le cimetière d'Ozorków parce qu'ils n'ont même pas voulu dépenser une balle pour les tuer. Et tout le reste, dont je vous ferai grâce. Et ça, ça m'a tellement marquée, et il faut dire aussi la douleur, non seulement de ce que vous avez perdu. Vous savez, je suis la dernière personne qui se rappelle encore d'eux. Quand je serai morte, il n'y aura plus personne. Et la douleur d'avoir été mise à l'encan, jamais vous ne pouvez l'oublier. »

Tâche de l'élève :

Jeanne Zinenberg explique dans cet extrait que le souvenir de ses proches et leur destin tragique seront oubliés après son décès. Selon toi, quelles seraient les solutions pour l'éviter ? Rédige ta proposition.

Réponse ouverte.



JEANNE ZINENBERG– RÉFLEXION FINALE

Réflexion sur les matériaux

Les quatre documents traités par l'élève s'affichent à l'écran, accompagnés de la question suivante :

Qu'est-ce qui a aidé ou gêné Jeanne Zinenberg dans sa fuite ?

Réponse ouverte.

Lien avec le présent

Une photo de personnes ukrainiennes en fuite après l'attaque russe, à la gare de Lviv, le 12 mars 2022, s'affiche à l'écran, accompagnée de deux questions :

De quelles régions les gens fuient-ils aujourd'hui ? Cite trois régions.

Réponse ouverte.

Explique, en prenant l'exemple d'une région, pourquoi les gens fuient cet endroit.

Réponse ouverte.

Conclusion

Une photo de Jeanne Zinenberg s'affiche à l'écran, accompagnée de deux questions :

Quel événement du parcours de ton témoin est, pour toi, le plus marquant ?

Réponse ouverte.

Fais part à une personne de ton choix, sous forme de lettre, de ce que tu penses du parcours de vie de ton témoin.

Réponse ouverte.

Le travail est terminé. Le document de synthèse de l'ensemble du parcours effectué par l'élève s'affiche à l'écran. L'élève le sauvegarde.

